COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2021

PRESENTS :

Marcel MONTIEL, Michèle COTTA, Floriane MISURI, Magali CHAMPION, Rocco IEROIANNI, Jérôme RIPART, Dominique DEROUSSEAUX

ABSENTS EXCUSES :

Emilie REVELLO, J-Luc DEPIERREUX

Le quorum étant atteint le Président déclare l'assemblée générale 2021 de l'Amicale San Peïre ouverte.

Le président, Marcel MONTIEL dans son mot d'accueil souligne que malgré les restrictions dues au COVID, le club reste toujours actif.

Il remercie :

Les adhérents présents pour l'intérêt qu'ils portent à la vie de notre association,

Les institutionnels :

M. le Maire Louis NEGRE pour son soutien indéfectible tout au long de l'année
Mme la Députée de la nation et conseillère municipale Laurence TRASTOUR-ISNARD
Mr le Premier adjoint et conseiller départemental Roland CONSTAND,
Mr l'Adjoint aux sports André RIHAN,
Mr l'Adjoint au tourisme Richard LEMAN,
Mme la Conseillère municipale et adjointe à la mairie du Cros Pierrette ALBERICI,
pour leur soutien et l'intérêt qu'ils portent à notre Amicale

Les représentants des collectivités :

Mr le Maire de Nice, Président de la Métropole, Christian ESTROSI,
Mr le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes Charles-Ange GINESI,
Et l'ensemble des agents de la Métropole et du service portuaire

Les instances sportives :

Mr le Directeur du CNDS,
Mme la Présidente de la FFJSN, Mme Anne-Lise PERRET,
Mr le Président de la ligue PACA, Didier CONTERIO,
Mr le Président du Comité PACA de rame traditionnelle, Christian DEPRET,
Mr le Président d'honneur de notre amicale, Antoine SAÎSSI,

La parole est donnée à M. Leman qui ne peut rester durant toute l'A.G. pour faire face à d'autres obligations.
Il nous rappelle le déroulement de la Fête du Port des 3 et 4 juillet prochains.

Le bureau se renouvelle par tiers tous les ans.
Les 3 sortantes ayant émis le souhait de se représenter sont COTTA Michèle, CHAMPION Magali et IEROIANNI Rocco.
Aucune nouvelle candidature n'a été proposée.
L'actuel Conseil d'Administration reste en place.

Le bilan moral :
Le président Marcel MONTIEL, rappelle que notre club est reconnu car il contribue par l'ensemble de ses actions, de ses bons résultats sportifs et de son image de marque, à la notoriété grandissante de la rame traditionnelle ainsi que celle de Cagnes/mer.

Malgré les aléas météorologiques et tout en respectant les restrictions sanitaires, les rameurs œuvrent au quotidien pour entretenir leur fort potentiel et leur passion, encadrés par des barreurs volontaires et impliqués.

Il remercie :

Jacques Bouttefeux-Leclercq pour son investissement auprès des loisirs et J-Luc Depierreux qui lui succède,
L'ensemble des membres du bureau pour leur travail remarquable,
L'ensemble des barreuses et barreurs compétitions et loisirs qui assurent les sorties
« Nos anciens » toujours adhérents, qui sont experts dans l'entretien des bateaux et du matériel,
Les membres actifs au niveau de la logistique, des préparations culinaires, des achats, de la communication, et leurs épouses qui les soutiennent.
Tous les volontaires pour l'organisation de nos diverses manifestations tout au long de l'année.

Il remercie également les associations du port qui sont toujours présentes lors de nos manifestions : La SNSM, Le Moana, L'association des pêcheurs plaisanciers, M. Guy Chailloux et sa voile latine.

Il rappelle également que notre association ne fonctionne que sur la base du bénévolat et salue tous les bénévoles sans lesquels le club ne fonctionnerait pas.
Le bénévolat et le volontariat sont le moteur de notre Amicale ; grâce à cette énergie, notre Amicale est une des plus importantes associations de Cagnes/mer. Nos manifestations sont couronnées de succès et attirent davantage de public.

Suite à une mise en demeure du Préfet Maritimes de Toulon, nous avons été contraints d'enlever les bouées nécessaires à nos entrainements. Des courriers ont été adressés à diverses instances pour que nous ayons à nouveau l'autorisation de replacer les bouées. Ces actions sont toujours en cours, avec espoir d'obtenir un accord favorable ; les adhérents seront tenus informés des décisions prises par les Affaire Maritimes.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Le bilan sportif :

Le Président laisse la parole à Jérôme RIPART qui fait état des résultats de 2020 qui n'ont portés que sur peu de courses à cause de la crise sanitaire :

- Championnat National : 1 seule manche : 4 équipages :
  Sénior Mixte 1 : 1er
  Tamalou Mixte : 2ème
  Sénior Homme et Sénior Mixte 2 : 3èmes

- Championnat PACA : 1 manche : 2 équipages
  Tamalou Mixte : 1er
  Sénior Fille : 2ème

Notre club est classé 2ème au Challenge Louis Nicollin

Le bilan financier :

Le Présidant laisse la parole à Michèle COTTA Trésorière Principale

Compte tenu du nombre d'adhérents moins importants en 2020 du fait du confinement (222 en 2019 – 183 en 2020) le bilan financier 2020 est présenté en comparaison avec le Bilan financier 2019 pour plus de compréhension.

RECETTES :
Celles-ci sont en baisse de 51% par rapport à 2019 soit 36.186 € au lieu de 73.500 €
- Licences -15% soit 16.810€ au lieu 19.755 €
- Déplacements – 84% soit 1.110 € au lieu de 6.901 €
- Subventions – 18 % soit 18.080 € au lieu 22.000 €
  - 13.500 € Mairie de Cagnes s/mer au lieu 18.500 € (- 5.000 € suite annulation Saint Pierre)
  - 2.000 € Département 06
  - 2.580 € Région PACA pour achat du bateau « Grégau »

DEPENSES :
Celles-ci sont en baisse de 71 % par rapport à 2019 soit 19.650 € au lieu de 68.570 €
- Achats de fournitures diverses, équipements, publicité, etc…- 82 % soit 1.320 € au lieu 7.155 €
- Les frais d'assurances, honoraires, charges locatives, internet sont restés identiques soit 5.071 €
- Licences Fédération – 18% soit 3.600 € au lieu de 4.360 €
- Déplacements compétitions – 85% soit 2.600 € au lieu de 16.600 €
- Manifestations – 97% soit 650 € au lieu de 21.125 €
- Entretien courant des bateaux 780 €
- Droits anneaux au port 3.304 € au lieu de 6.608 € (obtention d'une réduction de 50%)
- Amortissements 1.720 €

Un investissement important avait été prévu courant 2020 pour la remise en état complète d'un ou deux bateaux qui n'a pu être réalisé mais que nous avons donc reporté en 2021

Nous terminons l'année 2020 avec un résultat excédentaire très exceptionnel de 16.874 € et un avoir financier de 80.770 €. Ceci est dû, même si nous avons perdu 40 adhérents, au fait qu'il n'y a pas eu de manifestations, de déplacements compétitions, ni de remise en état des bateaux suite aux périodes de confinement et aux restrictions sanitaires.

Les adhésions pour 2021 étant, à ce jour, fortement en baisse (soit 100 adhérents en moins par rapport à 2019), nous espérons que cette situation va se rétablir rapidement.
Dans le cas contraire, cet excédent de résultat nous aidera à passer cette période difficile.

La Trésorière demande si quelqu'un a des questions à poser sur ce Bilan financier
Aucune question des membres présents

Monsieur RIBAN, nouvel Adjoint au Maire au Service des Sports demande à ce que lui soit remis le Bilan 2019 qui ne lui a pas été communiqué pas l'Amicale.

La Trésorière précise que le Bilan au 31 décembre 2019 lui a bien été transmis en temps utile, joint à la demande de Subvention 2021 mais qu'elle va lui en adresser un nouvel exemplaire.

Elle lui rappelle que notre association fonctionne en année calendaire et qu'elle ne peut donc pas fournir un bilan au 31 août 2020 comme le désirait le Service des Sports de la Mairie.

La Trésorière Principale demande à l'Assemblée si elle donne son quitus au Bilan financier

Le Président procède au vote : Abstentions 0 – Contre 0
Le quitus est donné à l'unanimité.

Le Président passe la parole à M. le Maire.

M. le Maire est satisfait des résultats obtenus par l'Amicale tant au niveau sportif qu'en terme d'adhérents.
Il souligne le nombre important de participants à notre A. G.
A cause de la crise sanitaire, tous les budgets souffrent de cette situation financière. Dépenses de la Mairie non négligeables pour faire face au COVID. Il y aura des diminutions de subventions destinées aux clubs.
Au sujet du retrait des bouées lumineuses nécessaires à nos entrainements, il n'a aucun pouvoir sur la mer ; il faut persister auprès de l'Amiral de Toulon.
Il souligne que parmi les 500 associations cagnoises, notre Amicale est très conviviale et œuvre pour le maintien des traditions.
Il remercie notre association et les investissements fournis pat notre président et l'ensemble des bénévoles.

Débat/Questions avec les adhérents :

Il a été proposé d'apposer un panneau indicateur sur une de nos barques mentionnant les coordonnées de l'Amicale San Peïre.
Présentation de M. et Mme Oliver qui ont filmé le déroulement de la Stella Maris, visible sur notre site. Ils filmeront également le déroulement de la Fête du Port des 3 et 4 juillet.

Un verre de l'amitié vient clôturer cette Assemblée Générale qui s'est clôturée à 20h.

REUNION DU 23 JUIN 2021 – POSTE ATTRIBUES SUITE A L'ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'unanimité :

Président :	**MONTIEL Marcel**
Vice-Président :	**IEROIANNI Rocco**
Vice-Président :	**RIPART Jérôme**
Secrétaire Générale :	**MISURI-MASSEGLIA Floriane**
Secrétaire adjointe :	**REVELLO Emilie**
Secrétaire adjointe :	**DEROUSSEAUX Dominique**
Trésorière :	**COTTA Michèle**
Trésorière adjointe :	**CHAMPION Magali**
Trésorier adjoint :	**DEPIERREUX J-Luc**